

L'AFFACTURAGE

Par Mélanie Larouche

jouit d'une popularité grandissante au Canada

Au Québec et dans l'ensemble du Canada, l'affacturage jouit d'une popularité grandissante. Tout porte à croire, selon M. **Patrick Gauthier**, directeur du Centre de traitement de crédit (CTIC), que ce nouveau service sera en pleine expansion au cours des prochaines années.

«L'affacturage, en anglais *«factoring»*, représente un marché de près de 95 milliards de dollars aux États-Unis, précise M. Gauthier. Au Canada, on évalue ce marché à environ dix milliards. Le service qu'offre le CTIC consiste à financer les comptes à recevoir des entreprises clientes dans une proportion allant jusqu'à 90%. Nous en assumons ainsi les risques.»

Au Québec, le CTIC est présent depuis 1995. «À l'heure actuelle, nous avons 5% du marché québécois avec quarante-huit millions de dollars en affacturage, souligne M. Gauthier. Dans les années à venir, nous comptons évidemment nous approprier une part de plus en plus grande du marché québécois évalué à près de 500 millions.»

Le CTIC est une compagnie québécoise spécialisée en affacturage qui s'adresse aux entreprises de tous les secteurs d'activités, mis à part celui de la construction. «Nous nous adressons au marché des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 100 000\$, précise M. Gauthier.

À l'heure actuelle au Québec, la concurrence est peu présente dans ce secteur d'activité.

«Les concurrents s'adressent principalement au marché des grossistes, ajoute-t-il. Ils opèrent pour la plupart dans la grande région de Montréal.»...

...Pour toute entreprise, l'avantage de faire affaire avec une compagnie d'affacturage est considérable. «Ces entreprises ne font face à aucun délai avant d'avoir leur argent, souligne Patrick Gauthier. Bien souvent, les gérants de crédit, confrontés à une expansion de leur entreprise, se voient pénalisés par leur banque qui ne les suit pas dans leur croissance accélérée. C'est à ce moment que nous intervenons. Le CTIC est là pour agir à titre de complément à l'institution financière.»

En fait, c'est après avoir procédé à une enquête de crédit que le CTIC accepte ou non de conclure une entente avec son client. «Notre acceptation ne dépend que des comptes à recevoir de l'entreprise, précise M. Gauthier. Tandis que les banques se fient sur le dossier complet de cette dernière. Le CTIC fait preuve d'une plus grande ouverture d'esprit que les institutions financières. Nous nous sommes adaptés aux demandes des clients et à la réalité à laquelle ils sont quotidiennement confrontés.»

Il va sans dire que les travailleurs autonomes constituent un marché très intéressant pour le CTIC. «Ce type d'entreprise

est en croissance constante depuis quelques années et le nouveau millénaire verra cette tendance prendre

de plus en plus d'ampleur, de dire le directeur du CTIC. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si notre créneau regroupe ce genre d'entreprise. Les services que nous offrons les concernent directement et nul doute que la popularité sans cesse grandissante de l'affacturage suivra de très près l'augmentation du nombre de travailleurs autonomes.»

L'outil par excellence pour planifier un solide avenir financier!

Paru dans Le Journal Économique, Février 2000

